

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20150611-2015\_B264-DE  
Date de télétransmission : 17/06/2015  
Date de réception préfecture : 17/06/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 JUN 2015  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2015\_B264**

**OBJET : Développement économique et emploi - Enseignement supérieur et recherche - Aides aux organismes publics - Attribution de subventions de fonctionnement**

Le 11 juin 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Château de Cadarache (Saint-Paul-lez-Durance), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 5 juin 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparade – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier - JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues - LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron - TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue, donne pouvoir à MALLIE Richard – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à de SAINTDO Philippe — LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil, donne pouvoir à LEGIER Michel

**Excusé(e)s :**

BURLÉ Christian, membre du bureau, Peynier – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne

**Madame le Président** donne lecture du rapport ci-joint.

**05\_5\_01**

**BUREAU DU 11 JUIN 2015**

Rapporteur : Jean-David CIOT

**Politique publique : Développement économique et emploi**

**Thématique : Enseignement supérieur et recherche**

**Objet : Aides aux organismes publics – Attribution de subventions de fonctionnement**  
**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Au titre de ses missions de valorisation de l'Enseignement Supérieur et Recherche, et du soutien aux organismes publics d'État et autres, la Communauté du Pays d'Aix apporte des aides financières de fonctionnement à l'organisation d'événements universitaires ou de recherche, colloques ou manifestations analogues.

Le présent rapport concerne 12 projets événementiels programmés en 2015, pour un montant total de 32 500 €.

**Exposé des motifs :**

Les axes prioritaires du partenariat avec l'État, engagé depuis 2006, portent sur la valorisation du travail des équipes universitaires et de recherche dans le cadre de colloques et manifestations analogues.

Ces manifestations et actions contribuent à accroître la notoriété scientifique et à développer le caractère innovant en Pays d'Aix. Pour faire face aux frais exceptionnels des organisateurs (organismes publics d'État et d'Enseignement Supérieur et Recherche) la Communauté du Pays d'Aix apporte une aide financière limitée complémentaire des autres financeurs.

Aussi, il est proposé de valider le soutien financier aux manifestations et actions suivantes, hors convention de partenariat, tableau détaillé en annexe, avec une incidence financière totale de 32 500 €, comme suit :

#### **Au profit de l'Université d'Aix-Marseille :**

- **1 000 €** pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *le multilatéralisme en crise ?* », du 5 au 6 novembre 2015, organisé par le CERIC, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires
- **2 500 €** pour l'aide à l'organisation du 3<sup>ème</sup> forum international du droit de l'environnement sur le thème « *l'efficacité du droit de l'environnement* », du 2 au 4 septembre 2015, organisé par le CERIC, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires
- **5 000 €** pour l'aide à l'organisation du 8<sup>ème</sup> séminaire d'insertion professionnelle des doctorants d'Aix-Marseille sur le thème « *Doctoriales en Provence 2015* », du 8 au 12 juin 2015, organisé par le Collège Doctoral
- **1 000 €** pour l'aide à l'organisation du colloque européen sur le thème « *le discernement en Droit Public* », le 4 décembre 2015, organisé par le CRA, Centre de Recherches Administratives
- **4 000 €** pour l'aide à l'organisation de la manifestation sur le thème « *conférences et ateliers de speed working* », du 22 au 23 mai 2015, organisée par l'IAE, Institut d'Administration des Entreprises dans le cadre de la commémoration des 60 ans de l'institut, et attribution de deux prix communautaires de **500 €** directement au profit des majors de promotion du Master Recherche et Innovation et du Master Administration des Entreprises Innovation et Changement
- **1 000 €** pour l'aide à l'organisation de l'université d'été sur le thème « *justice constitutionnelle et mémoire* », du 6 au 12 juillet 2015, organisée par l'ILF, Institut Louis Favoreu, GERJC, Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Justice Constitutionnelle
- **2 000 €** pour l'aide à l'organisation de la table ronde internationale sur le thème « *droits constitutionnels et droits sociaux* », du 4 au 5 septembre 2015, organisée par l'ILF, Institut Louis Favoreu, GERJC, Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Justice Constitutionnelle
- **1 000 €** pour l'aide à l'organisation des rencontres droit et arts sur le thème « *l'abondance* » conférence, performance artistique et exposition du 12

novembre au 31 décembre 2015, organisées par le LID2MS, Laboratoire Interdisciplinaire en Droit des Médias et des Mutations Sociales

**Au profit du CNRS, délégation Provence-Corse :**

- **4 000 €** pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *magnétisme et sciences de la Terre, de l'Univers, de l'environnement et de l'Homme en France : résultats récents et prospective* », du 26 au 29 mai 2015, organisé par le CEREGE, Centre Européen de Recherche et Enseignement en Géosciences de l'Environnement

**Au profit de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence, Sciences Po Aix :**

- **10 000 €** pour l'aide à l'organisation du congrès international sur le thème « *révolutions arabes, an IV* », du 22 au 24 juin 2015, organisé par le CHERPA, Centre de Recherche Croyances, Histoire, Espaces, Régulation Politique et Administrative

**Au profit des étudiants récipiendaires** désignés par l'Université d'Aix-Marseille, AMU, IAE, Institut d'Administration des Entreprises, année universitaire 2014/2015, comme suit :

- **500 €** au major de promotion du Master Recherche et Innovation

- **500 €** au major de promotion du Master Administration des Entreprises Innovation et Changement (*MBA C&I, Change and Innovation*)

**Visas :**

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5210-1, L 5211-10 et L.1611-4 et suivants ;

VU la délibération n°2014\_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux personnes morales (privées et publiques) et personnes physiques et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Développement Économique et Emploi en date du 28 mai 2015 ;

## Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le principe d'un soutien financier aux organismes publics d'État, d'Enseignement Supérieur et Recherche et autres pour l'aide à l'organisation de manifestations événementielles universitaires ;
- **ATTRIBUER** les subventions exceptionnelles pour l'aide à l'organisation de manifestations et actions universitaires au profit des organismes visés via leurs Agences Comptables, tableau en annexe comme suit :
  - **17 500 € au profit de l'Agence Comptable AMU, Université d'Aix-Marseille**
  - **4 000 € au profit de l'Agence Comptable du CNRS, Délégation Provence-Corse**
  - **10 000 € au profit de l'Agence Comptable de l'Institut d'Etudes Politiques, Sciences Po Aix**
- **ATTRIBUER** les prix communautaires directement au profit des bénéficiaires désignés par l'Université d'Aix-Marseille, Institut d'Administration des Entreprises, pour l'année universitaire 2014/2015, tableau en annexe, comme suit :
  - **500 €** au major de promotion du Master Recherche et Innovation
  - **500 €** au major de promotion du Master Administration des Entreprises Innovation et Changement (*MBA C&I, Change and Innovation*)
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tout document afférant à l'exécution de la présente délibération ;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées au budget général de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix, dans le principe de l'annualité budgétaire, exercice 2015 qui présente les disponibilités nécessaires, comme suit :
  - 31 500 €**, imputation 23-65738 pour les événements et actions précités, tableau en annexe
  - 1 000 €**, imputation 23-6714, pour les attributions de prix communautaires aux étudiants bénéficiaires susvisés, tableau en annexe

## ANNEXE : TABLEAU

aides à l'organisation de colloques et manifestations analogues							
organiseurs	manifestations et éditions d'actes universitaires sur le territoire communautaire	dates	Subventions N-1 et N-2	Subventions demandées	budgets prévisionnels (BP) et co financeurs	propositions de subventions, Bureau du 11 juin 2015	au profit de
Le CERIC, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires  Secteur Droit et Sciences Politiques  N° GU 2015.01325	Aide à l'organisation du colloque international sur le thème « <i>le multilatéralisme en crise ?</i> », sur le campus d'Aix	Du 5 au 6 novembre 2015	N-1 : 9 500 €  N-2 : 6 000 €	1 500 €	10 800 €  co financeurs :  CG 13 : 1 000 €  Droits d'inscription : 2 700 €  AMU : 1 000 €  Ressources propres AMU : 4 600 €	1 000 €  soit 9% du budget prévisionnel	
Le CERIC, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires  Secteur Droit et Sciences Politiques  N° GU 2015.01332	Aide à l'organisation du 3 <sup>ème</sup> forum international du droit de l'environnement sur le thème « <i>l'efficacité du droit de l'environnement</i> », sur le campus d'Aix	Du 2 au 4 septembre 2015	N-1 : 9 500 €  N-2 : 6 000 €	2 500 €	34 500 €  co financeurs :  Région PACA : 2 500 €  CG 13 : 2 500 €  Droits d'inscription : 18 600 €  AMU : 2 000 €  Ressources propres AMU : 6 400 €	2 500 €  soit 7% du budget prévisionnel	Université d'Aix-Marseille

Le Collège Doctoral N° GU 2015.01313	Aide à l'organisation du 8 <sup>ème</sup> séminaire d'insertion professionnelle des doctorants d'Aix- Marseille sur le thème « <i>Doctoriales          en Provence 2015</i> », à la Baume Lès Aix	Du 8 au 12 juin 2015	N-1 : 5 000 € N-2 : 5 000 €	5 000 €	76 600 € co financeurs : Région PACA : 12 000 € CG 13 : 8 000 € État : 7 000 € CNRS : 2 000 € INSERM : 2 000 € CEA : 2 000 € MPM : 8 000 € Ville de Marseille : 5 000 € AMU : 3 200 € Droits d'inscription : 12 000 € Ressources propres AMU : 10 000 €	5 000 € soit 6, 6% du budget prévisionnel	Université d'Aix- Marseille
Le CRA, Centre de Recherches Administratives Secteur Droit et Sciences Politiques N° GU 2015.01298	Aide à l'organisation du colloque européen sur le thème « <i>le          discernement en          Droit Public</i> », Campus d'Aix	Le 4 décembre	N-1 : 18 000 € N-2 : 18 000 €	3 000 €	10 200 € co financeurs : CG 13 : 2 000 € AMU : 5 200 €	1 000 € soit 9, 8% du budget prévisionnel	

L'IAE, Institut d'Administration des Entreprises N° GU 2015.01316	Aide à l'organisation de la manifestation sur le thème « conférences et ateliers de speed working », dans le cadre de la commémoration des 60 ans de l'institut, sur le campus d'Aix	Du 22 au 23 mai 2015	N-1 : 8 000 € N-2 : 1 500 €	8 000 €	59 000 € co financeurs : CG 13 : 5 000 € Région PACA : 5 000 € AMU : 10 000 € Dons et sponsors : 31 000 €	4 000 € soit 6, 8% du budget prévisionnel + 1 000 € pour l'attribution de deux prix de 500 € aux étudiants majors de promotion de Masters, année universitaire 2014/2015	Université d'Aix-Marseille
L'ILF, Institut Louis Favoreu, GERJC, Groupe d'Etudes et de Recherches sur le Justice Constitutionnelle Secteur Droit et Sciences Politiques N° GU 2015.01330	Aide à l'organisation de l'université d'été sur le thème « justice constitutionnelle et mémoire », sur le campus d'Aix et Mémorial du Camp des Milles	Du 6 au 12 juillet 2015	N-1 : 2 800 € N-2 : 2 800 €	2 000 €	22 720 € co financeurs : CG 13 : 2 000 € Région PACA : 2 500 € Institut de Varennes : 4 500 € AMU : 1 500 € Droits d'inscription : 3 000 € Ressources Propres : 2 250 €	1 000 € soit 4% du budget prévisionnel	
L'ILF, Institut Louis Favoreu, GERJC, Groupe d'Etudes et de Recherches sur le Justice Constitutionnelle Secteur Droit et Sciences Politiques N° GU 2015.01331	Aide à l'organisation de la table ronde internationale sur le thème « droit constitutionnel et droits sociaux », sur le campus d'Aix	Du 4 au 5 septembre 2015	N-1 : 2 800 € N-2 : 2 800 €	2 000 €	24 620 € co financeurs : CG 13 : 3 000 € Fédération de Recherche : 3 000 € AMU : 1 500 € Ressources propres : 15 120 €	2 000 € soit 8% du budget prévisionnel	Université d'Aix-Marseille

Le LIDZMS, Laboratoire Interdisciplinaire en Droit des Médias et des Mutations sociales  Secteur Droit et Sciences Politiques  N° GU 2015.01314	Aide à l'organisation des rencontres droit et arts sur le thème « <i>l'abondance</i> », conférence, performance artistique et exposition, musée Granet	Du 12 novembre au 31 décembre 2015	N-1 : 1 500 €  N-2 : 1 000 €	1 200 €	6 600 €  co financeurs :  CG 13 : 1 200 €  AMU : 3 200 €	1 000 €  soit 15% du budget prévisionnel	
Total Université d'Aix-Marseille : 17 500 €							
Le CEREGE, Centre de Recherche et d'Enseignement de Géosciences de l'Environnement  N° GU 2015.01299	aide à l'organisation du colloque international, sur le thème « magnétisme en sciences de la Terre, l'univers, de l'environnement et de l'Homme en France : résultats récents et prospective », à Aix, La Baume Les Aix	Du 26 au 29 mai	N-1 : 5 000 €  N-2 : 5 000 €	4 000 €	23 000 €  co financeurs :  CG 13 : 4 000 €  Comité National Français de Géodésie et Géophysique :  3 500 €  AMU : 6 500 €  CNRS : 5 000 €	4 000 €  soit 17, 4% du budget prévisionnel	CNRS ; Délégation Provence-Corse
Total CNRS, Délégation Provence-Corse : 4 000 €							

Le CHERPA, Centre de Recherche Croyances, Histoire, Espaces, Régulation Politique et Administrative  N° GU 2015.01324	Aide à l'organisation du congrès international sur le thème « <i>révolutions arabes, an IV</i> », sur le campus d'Aix	Du 22 au 24 juin 2015	N-1 : 11 000 €  N-2 : 20 000 €	10 000 €	43 030 €  co financeurs :  CG 13 : 3 000 €  CR PACA : 8 000 €  AMU : 2 000 €  Instituts internationaux : 10 000 €  Droits d'inscription : 10 030 €	10 000 €  soit 23% du budget prévisionnel	Institut d'Etudes Politiques, Sciences Po Aix
Total Institut d'Etudes Politiques, Sciences Po Aix : 10 000 €							
Attributions de prix communautaires directement aux étudiants méritants désignés par l'Université d'Aix-Marseille, Institut d'Administration des Entreprises, année universitaire 2014/2015							montants
à l'étudiant major de promotion du Master Recherche et Innovation							500 €
à l'étudiant major de promotion du Master Innovation et Changement, MBA C&I, Master of Business Administration Change & Innovation							500 €
Total attributions de prix communautaires aux étudiants récipiendaires : 1 000 €							

**CG 13 : Conseil Général des Bouches du-Rhône**

**CR PACA : Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur**

**MESR : Ministère Enseignement Supérieur et Recherche**

**AMU : Aix-Marseille Université**

**2015\_B264**

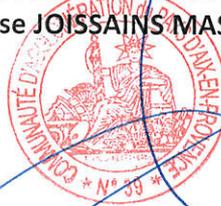
**OBJET : Développement économique et emploi - Enseignement supérieur et recherche - Aides aux organismes publics - Attribution de subventions de fonctionnement**

---

VU la délibération n°2014\_A088 du 22 mai 2014 modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



**16 JUIN 2015**